

République Française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE MIRABEAU

**Extrait du Procès Verbal
des Délibérations du Conseil Municipal
du 24 janvier 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-quatre janvier à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la COMMUNE DE MIRABEAU était assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Hugo DECROIX, Maire.

Etaient présents: Monsieur Hugo DECROIX, Madame Irène CAMACHO, Monsieur Albert NALIN, Monsieur Christian FLAMARION, Monsieur Noël BARATHON, Monsieur Jérémy CHIAPELLO, Madame Karine DEBRAY, Madame Chantal BRUNI, Monsieur André MEYER, Monsieur Alain FASSINO, Monsieur Jérôme MARTINEZ, Madame Cécile DUBAR, Madame Marie-Françoise DOMENGE

Absents: Monsieur Alexis DANAUS

Absents excusés:

Représentés :

D_003_2023

OBJET : Demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR 2023 : aménagement entrée du village - Choix 2

Le Maire,

* rappel aux membres du conseil que les travaux d'aménagement de la traversée du village ont déjà été réalisés en 2022 (conjointement avec les travaux de prolongement du réseau eau pluvial menés par Provence Alpes Agglomération). Le dossier DETR déposé en 2022 n'a pas eu une suite favorable de la part des services de la Préfecture, qui nous ont conseillés de représenter le dossier en 2023.

* présente aux membres du Conseil Municipal, la facture de l'entreprise EIFFAGE d'un montant de 33 099.52 € H.T ainsi que la facture du géomètre d'un montant de 3 301.00 € HT pour l'aménagement de l'entrée du village.

* précise que le montant de 36 400.52 € H.T peut être financé comme suit :

	MONTANT	TAUX
Total	36 400.52 €	100 %
Etat DETR 2023	17 079.00 €	46.92 %
Région FRAT 2022 - ACQUI	10 920.00 €	30.00 %
Autofinancement	8 401.52 €	23.08 %

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

1/ APPROUVE : La proposition ;

2/ APPROUVE : Le plan de financement détaillé comment ci-dessus ;

3/ SOLLICITE : La subvention correspondante de l'Etat ;

4/ AUTORISE : Monsieur Le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette opération.

par vote:

pour: 13

contre: 0

Abstention: 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois, an que dessus

Pour extrait conforme

Le Maire,
Hugo DECROIX

